



## **Bordeaux Métropole renouvelle son offre de mobilité partagée en freefloating**

Après trois années d'expérimentation concluante, Bordeaux Métropole ouvre une nouvelle phase du freefloating. Du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 1<sup>er</sup> novembre 2029, quatre opérateurs assureront la mise à disposition de vélos, trottinettes et scooters en libre-service sans station dans 24 communes de la métropole.

Depuis 2022, ces services ont trouvé leur place dans le quotidien des métropolitains, avec près de 2 millions de trajets réalisés chaque année. Le freefloating s'est imposé comme une offre complémentaire aux transports collectifs et aux mobilités actives, en particulier pour les trajets courts ou les dessertes de quartiers en développement.

### **Quatre opérateurs pour une nouvelle étape du freefloating**

La procédure de sélection a abouti au choix de quatre opérateurs déjà présents dans l'agglomération, gage de continuité pour les usagers :

- Pony et Dott pour les vélos et trottinettes (1 000 vélos et 1 000 trottinettes chacun) ;
- Yego et E-Dog pour les scooters (350 chacun).

Cette nouvelle organisation simplifie l'offre : deux opérateurs couvriront désormais à la fois vélos et trottinettes, alors qu'ils étaient séparés auparavant. Bordeaux Métropole a également fait le choix de maintenir plusieurs acteurs afin d'éviter toute situation de monopole et de préserver une dynamique équilibrée entre concurrence et régulation publique.

### **Un périmètre élargi, un cadre renforcé**

Le dispositif concernera 24 communes, avec l'entrée de Blanquefort et Saint-Louis-de-Montferrand. Quatre communes ne seront pas desservies : Talence, Ambès, Martignas-sur-Jalle et Saint-Vincent-de-Paul.

Les communes conservent la compétence pour délivrer les autorisations de stationnement et percevoir les redevances, tandis que Bordeaux Métropole pilote et coordonne le dispositif. La nouvelle phase renforce les exigences de maîtrise du stationnement, de qualité et de sécurité des engins, de suivi de la relation avec les usagers et des actions de communication.

### **Une offre complémentaire pour la mobilité du quotidien**

En confirmant quatre opérateurs expérimentés et en prolongeant le dispositif pour quatre années, Bordeaux Métropole consolide une offre désormais familière. Le freefloating vient compléter les solutions de mobilité déjà présentes sur le territoire, en facilitant les trajets de proximité et en renforçant la continuité des déplacements dans les secteurs moins desservis.

#### **Contacts presse**

Virginie Bougant

[vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr)

06 27 52 48 69

Margot Pinsolles

[m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr](mailto:m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr)

06 61 80 61 23